

Décision

Générale

colonial

Décision n° 3 du 3 janvier 1939.

n° 3

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 janvier 1939

Numéro JO

n° 507 du 28/02/1939

Date du numéro

28 février 1939

TEXTE INTÉGRAL

Est détaché à la police municipale de Djibouti pour compter du 1er janvier 1939 le personnel ci-après désigné : MM. les
sendarmes : ANEL JAFFUEI RHODES M.M. les interprètes auxiliaires : MonauED DoaLe AHMED YOUSSEUF ALI BOGORRE.